



Communiqué de presse du 29 janvier 2010

La démographie médicale : deuxième préoccupation des territoires ruraux

Lors des assises des territoires ruraux, la démographie médicale apparaît comme la deuxième préoccupation principale. Le Syndicat National des Enseignants de Médecine Générale (SNEMG) se félicite de la prise de conscience de la menace d'une désertification médicale croissante par la société et les élus.

Les territoires ruraux cumulent les effets du vieillissement de la population, de l'augmentation de la demande de soins, du départ à la retraite des médecins et du défaut d'attractivité cumulé de la profession de médecin généraliste et de la ruralité. Ceci concourt à rebuter les jeunes à choisir la formation de médecine générale et à ne pas imaginer de projet professionnel d'exercice en zone rurale.

Le SNEMG rappelle avec force depuis plusieurs années, le constat que la formation médicale initiale est le moment où se construisent les projets professionnels. L'observatoire national de la démographie des professions de santé a pointé depuis longtemps la nécessité de former les étudiants sur les lieux d'exercice professionnel.

C'est pourquoi le SNEMG soutient pleinement les propos du ministre de l'Espace Rural et de l'Aménagement du Territoire, Monsieur Mercier, quand il propose que « les médecins généralistes soient maîtres de stage et accueillent des étudiants en formation » (Interview dans Localtis.infos du 27 janvier 2010).

Pour le réaliser, il est indispensable de revaloriser la fonction d'enseignant clinicien ambulatoire maître de stage pour leur permettre d'accueillir et de former les étudiants dans les bassins de vie. Il s'agirait d'une réponse durable à la question de la démographie médicale et de l'accès aux soins dans tous les territoires.

Faute de relève en l'absence de projet professionnel en médecine générale à l'université, les territoires continuent à se dépeupler de leurs médecins généralistes.

Pour le bureau du SNEMG
Dr Sébastien Leruste, Président

Contact presse : Dr Sébastien Leruste - 06 13 37 30 86 - s.leruste@snemg.fr